

Commune
d'ETAULIERS

3.1

Plan
Local d'Urbanisme

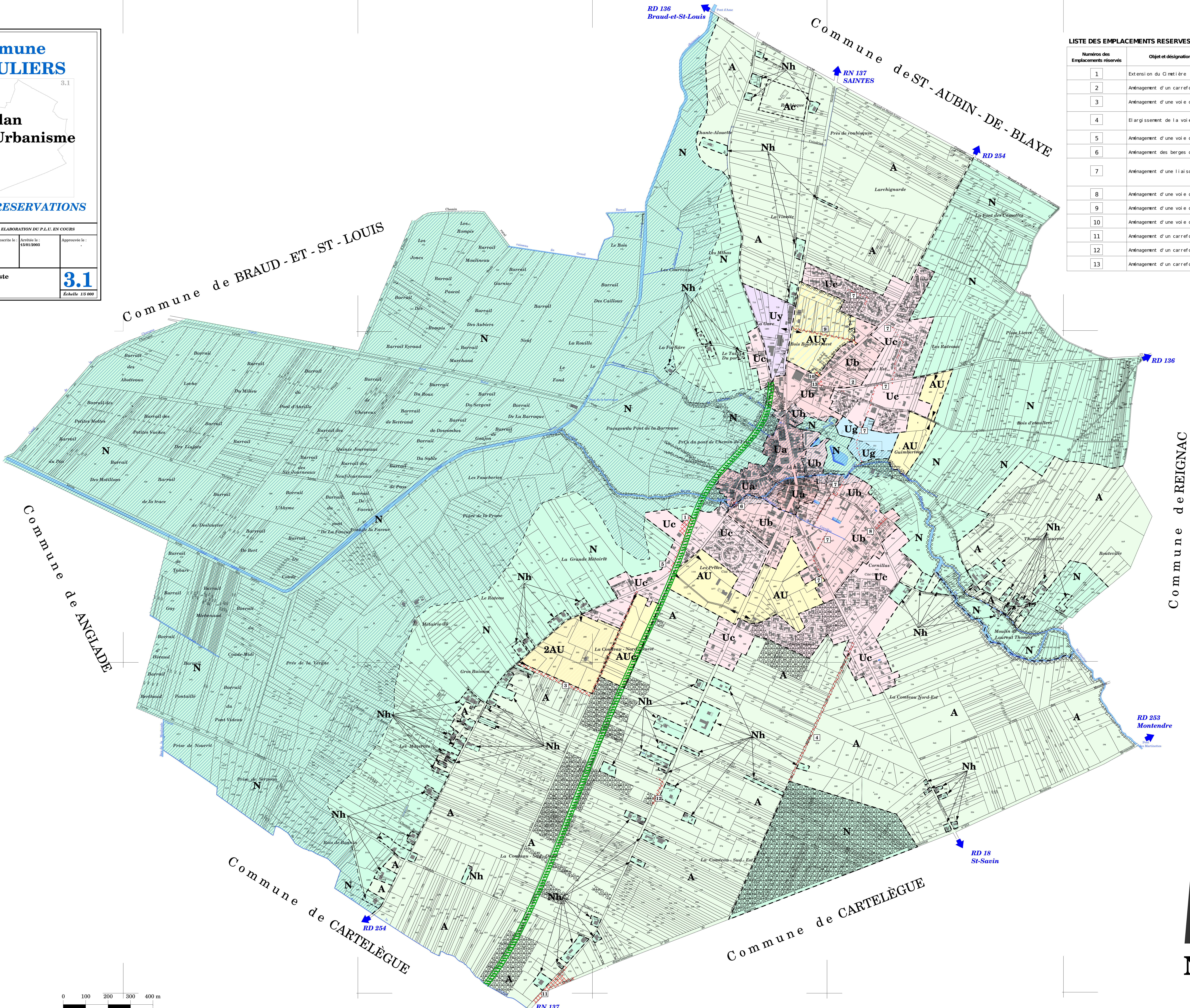
ZONAGE ET RESERVATIONS

PROCEDURE ANTERIEURE		ELABORATION DU P.L.U. EN COURS	
P.O.S. approuvé le : 20/12/1994	Revision generale le : 08/09/1999	Adopté le : 15/01/2003	Approuvé le :
P.O.S. modifié le : 11/02/1998			
P.O.S. révisé le : 08/09/1999			

Laurent Mutelet, Urbaniste

3.1

Echelle : 1:8 000



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		Commune d'ETAULIERS			
Nombres des Emplacements réservés	Objet et désignation des opérations envisagées	Collectivité ou service public ayant demandé l'inscription	Section cadastrale	Nombres des parcelles cadastrales	Surfaces approximatives des Emplacements Réservés
1	Extension du G nérière	Commune	A	139, 1280	4 250 m²
2	Aménagement d'un carrefour	Commune	E	18	125 m²
3	Aménagement d'une voie de liaison	Commune	A	309, 308, 310, 306, 305, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 297, 278, 279, 280, 281, 282, 284, 293, 292, 291, 1242, 1241, 289, 288, 1135	400 m²
4	Elargissement de la voie communale	Commune	B	985, 986, 807, 260, 263, 438, 437, 436, 435, 422, 664, 421, 418, 416, 415, 266, 269, 278, 412, 411, 408, 978, 972, 404, 767, 766, 279, 332, 973, 400, 397, 867, 873, 396, 386, 383, 380, 334, 82a	308 900 m²
5	Aménagement d'une voie de liaison	Commune	A	132, 131, 130, 129, 1243	1 280 m²
6	Aménagement des berges du ruisseau des Martinettes	Commune	C	956, 335, 334, 1173	400 m²
7	Aménagement d'une liaison douce	Commune	C B A E	1228, 77, 961a, 1241, 93, 94, 82, 1131, 114, 1203, 1205, 1204, 1202, 1207, 939, 938, 1200, 936, 1198, 1197, 764a, 1141, 151130, 1133, 1104 969, 968 247, 922, 1230, 921, 1254, 1166, 189, 159, 764a, 151, 1141 16, 940, 945, 944, 47, 46, 43	3800 m²
8	Aménagement d'une voie de liaison	Commune	B	24, 25	1 050 m²
9	Aménagement d'une voie de liaison	Commune	C	856, 803, 667, 984, 857, 665, 664, 663, 662, 661, 660, 1064, 1262, 733	2 400 m²
10	Aménagement d'une voie de liaison	Commune	D	1267	x m²
11	Aménagement d'un carrefour	Etat	A, B	476, 477, 478	x m²
12	Aménagement d'un carrefour	Etat	A	849, 1269, 848, 845	x m²
13	Aménagement d'un carrefour	Département	E	19	x m²

Zone Ua

Zone Ub

Zone Uc

Zone Ug

Zone Uy

Zone N

Zone A

Zone AU

Zone AUy

Espace Boisé Classé

Espace Boisé à planter

Emplacement Réservé

Largeur de la voie à créer ou élargir

Numéro d'emplacement réservé

Zone de bruit

Tracé de la piste cyclable

Indication de zone à risque : à l'intérieur de ce périmètre, se reporter au Plan de Prévention du Risque d'Inondation pour voir si la parcelle objet d'une demande est située en zone inondable.

Saturnisme : Par arrêté préfectoral du 22/12/2000, l'ensemble du département de la Gironde a été classé en zone à risque d'exposition au plomb conformément à l'article L.1334.5 du Code de la santé publique.